



Communiqué aux médias du 23 mars 2021

embargo : 23.03.21 – 10 h 00

Les difficultés perdurent – Sucre Suisse SA annonce un déficit.

Depuis des années, l'ensemble de la filière du sucre traverse des temps difficiles. Cela vaut aussi pour Sucre Suisse SA. Pour l'exercice 2019/2020, l'entreprise enregistre une perte de CHF 0.1 million qui n'a pu être équilibrée que grâce à la dissolution de réserves. Si c'est surtout la faiblesse du prix du sucre sur le marché international qui a pesé sur le résultat de l'exercice écoulé, les planteurs sont d'ores et déjà confrontés à d'autres défis sous la forme de nouvelles maladies. Sur le plan politique, le secteur espère une solution équitable pour remplacer les mesures de soutien aux planteurs qui arrivent à échéance. Outre l'approbation des résultats, les actionnaires ont élu trois nouvelles personnes au conseil d'administration. Désormais, Simone de Montmollin de Laconnex, Manuel Strupler de Weinfeld et Guido Stäger de Studen siègeront au sein de ce collège alors que le vice-président, Hansjörg Walter et Paul Kundert se sont retirés. Nous tenons à remercier ces derniers de leur grand engagement.

L'année 2020 n'a pas été facile pour les planteurs de betteraves. La propagation de la jaunisse virale et le syndrome de basse richesse, une autre maladie, ont entraîné d'importantes pertes de rendement et de faibles teneurs en sucre. Cette situation dissuade de nombreux planteurs à poursuivre la culture. Les quelque 1.66 million de tonnes de betteraves livrées en 2019 ont permis de produire 240'000 tonnes de sucre. Par rapport à l'année d'avant, le revenu s'est légèrement amélioré pour atteindre CHF 209.6 millions (année précédente CHF 196.9 millions), en même temps, les montants versés aux planteurs ont également été revus à la hausse pour totaliser CHF 83.9 millions (année précédente CHF 79.7 millions). Les investissements particulièrement élevés de CHF 19.9 millions pèsent aussi dans la balance. La majeure partie a été affectée au nouveau silo à sucre de l'usine d'Aarberg. Il en résulte une perte de CHF 0.1 million pour l'exercice 2019/2020. Pour soutenir les indemnités versées pour les betteraves et les surfaces cultivées, CHF 8.7 millions ont été prélevés dans les réserves. Une fois de plus, il a été renoncé à verser un dividende.

Légère récupération du marché international

L'évolution des prix sur le marché international et au sein de l'UE incitent à l'optimisme. Au cours des derniers mois, la Bourse a enregistré une hausse marquée des cours du sucre brut et du sucre blanc. Un temps trop sec au Brésil et de faibles récoltes dans l'hémisphère Nord ont entraîné un déficit global de sucre estimé à 3,7 millions de tonnes pour l'exercice 2020/21. Avec 14,6 millions de tonnes, le volume de sucre produit dans l'UE a été nettement inférieur à celui de l'année dernière. Cette situation conduit à une forte diminution des stocks pendant l'exercice en cours et pourrait soutenir d'avantage les prix. En revanche, les mesures contre la covid dans le tourisme, la gastronomie et l'évènementiel limitent sensiblement la consommation.

Tirons à la même corde

La filière du sucre est sous pression. En 2017 déjà, le Conseil fédéral s'était engagé en faveur de la production de sucre suisse en créant des conditions stables avec une série de mesures pour l'ensemble du secteur après la libéralisation du marché de l'UE. Ces mesures arrivent à échéance en automne de cette année et les opinions politiques divergent quant à savoir si et comment elles doivent être reconduites. Les deux éléments principaux sont la protection douanière et la hausse des contributions pour culture particulière. Le fait d'inscrire une protection douanière minimale dans la loi met le secteur à l'abri contre des importations bon marché depuis l'UE



en période de production excédentaire. Avec la contribution pour culture particulière, il s'agit de garantir un volume suffisant de betteraves en Suisse. Si les deux mesures sont reconduites et fixées dans la loi, les planteurs continueront de cultiver suffisamment de betteraves à l'avenir aussi, car cela sera économiquement rentable. Et finalement, cela permettrait à la Suisse d'assurer son autosuffisance, sans dépendre encore plus de l'étranger. Le secteur a besoin de conditions économiques stables pour pouvoir se concentrer sur la culture avec moins de pesticides. Les productions bio et IP-Suisse doivent être encouragées, mais il faut également une politique raisonnable en termes de produits phytosanitaires, notamment en comparaison avec l'UE, afin de permettre une production suffisante pour alimenter les deux sites de Sucre Suisse.

En 2021, le secteur du sucre est face à d'importantes décisions politiques. Si toutes les parties concernées tiennent à la même corde, la Suisse pourra continuer à être fière de sa filière de sucre indigène. Une filière dont les méthodes de production sont environ 30 % plus durables que celles d'autres pays, ce qui représente une réelle plus-value pour nos clients.

Sucre Suisse SA est la seule entreprise en Suisse qui transforme les betteraves sucrières et approvisionne le marché avec du sucre et d'autres produits provenant des betteraves. En termes de volume, de qualité et de disponibilité, l'entreprise est leader du marché. -> www.zucker.ch

Informations pour journalistes

Andreas Blank, président du conseil d'administration, Sucre Suisse SA, téléphone 079 334 35 26
Guido Stäger, CEO, Sucre Suisse SA, téléphone 032 391 62 07